



Grille d'évaluation des dossiers des contractuels
Année universitaire 2023- 2024
Spécialité : Télécommunications

Matière /Spécialité :				
Nom et Prénom :				
I- FOMATION ET CURSUS :				Max 22
Moyenne du bac	Moyenne du bac -10	(M-10)	Max(10)	
Session	Session Principale	+2	Max(2)	
Moyennes des années réussies	Moyenne des année réussie -10 (FI : 3 dernière années, FM: Moyenne 3 années licence+ 2 année Mastère, ou 4 années de maîtrise + 1 année Master) FI : Formation Ingénieur FM : Formation Mastère X : nombre des années	(M/X- 10)	Max(10)	
Session	Chaque Session principale	+ 2	Max(6)	
Redoublement	Pour chaque redoublement	- 2		
II-PRODUCTION SCIENTIFIQUE :				Max 28
Journaux IF (SJR 2022) [0..0,7] N= 4pts Journaux IF (SJR 2022) [0,8..1.5] N= 5pts Journaux IF (SJR 2022) > 1.5 N= 8pts NB : NA= N/R R : Rang du nom du candidat dans la liste des auteurs				
Conférences : Classement : A S= 4pts B S= 2pt C S= 1pts NB : NA= S/R NA=0 si R>3 R : Rang du nom du candidat dans la liste des auteurs				
III-BONIFICATION:				Max 28
Thèse :	Thèse soutenue : 15			
Nombre d'inscriptions en thèse y compris(2023-2024) (bonus pour les doctorants uniquement)	4^{ème} : 6	3^{ème} 2	2^{ème} 1	
Encadrant ou co-encadrant de l'UM	10			
Activité péda. (Pour ceux qui ont bénéficié au moins d'un contrat)	3			

TOTAL